

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 26 janvier 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 26 janvier 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 20 janvier 2026

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; GAZONNAUD Jean Luc ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean Claude ; TERNAT Didier.

Secrétaire de séance : MATIGOT Jean Roland

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle

Membres : 26

Présents : 17

Votants : 19

Délibération n°2026-005

Code nomenclature : 5.8 – Décision d'ester en justice

Objet : Autorisation d'ester en justice

Monsieur le Président indique qu'un usager du service assainissement non collectif (Monsieur Malinas Charles Jean-Yves – 23480 CHAMBERAUD) a déposé une requête au Tribunal Administratif de Limoges pour contester une astreinte pour non réalisation des travaux suite à l'achat d'un bien immobilier. Il propose d'être autorisé à agir en justice pour défendre les intérêts d'Evolis 23 y compris, si nécessaire, en recourant aux services d'un avocat.

so so

Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur Le Président à agir en justice pour défendre les intérêts d'Evolis 23 y compris en recourant, si nécessaire, aux services d'un avocat.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 28 JAN. 2026

